

# À LA UNE

DE VOTRE PARC NATUREL HABITÉ



NUMÉRO 3, 2020



Crédit photo : Pascal Lachance, concours de photos hiver 2018-2019

# LE MOT DU MAIRE



JOÉ DESLAURIERS,  
MAIRE

 [JoeDeslauriers.maire](https://www.facebook.com/JoeDeslauriers.maire)  
 [@joe\\_deslauriers](https://twitter.com/joe_deslauriers)

« Pour éviter la propagation de la COVID-19, la Municipalité a choisi de mettre en place des mesures préventives et responsables. Soyez assurés que nous suivons la situation de près et que nous saurons nous ajuster rapidement si des éléments nouveaux l'exigent. Toutes nos actions visent à protéger notre population. Sans céder à la panique, nous demeurons vigilants. Nous vous demandons de la tolérance et votre collaboration face à ces circonstances particulières et exceptionnelles. Je vous invite à lire la page 3 pour connaître tous les détails sur les mesures adoptées. Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous avons dû annuler certains événements et je remercie les personnes et organismes concernés pour leur compréhension. »

Le printemps est à nos portes, mais suivant les conditions météorologiques il est fort probable que nous puissions profiter des sentiers pour quelques semaines. La notoriété de Saint-Donat repose en partie sur la diversité de notre offre touristique et de la beauté de nos paysages. Il y a de plus en plus de randonneurs, skieurs, motoneigistes et quadistes qui sillonnent nos réseaux. Je vous invite à faire preuve de civisme en toute circonstance et vous rappelle qu'il est important de respecter la signalisation installée par nos différents regroupements de plein air.

Encore cette année, nous avons enregistré un achalandage soutenu au parc des Pionniers. Hors de tout doute, cet équipement municipal accessible gratuitement est un atout indéniable auprès des citoyens, visiteurs et villégiateurs. Nous recevons souvent des commentaires élogieux sur la qualité des sentiers et des patinoires et je profite de l'occasion pour féliciter l'équipe du service des Travaux publics et des parcs. Je souligne également l'engagement bénévole des organismes qui veillent à l'entretien et à l'aménagement du réseau des pistes. Sans eux, l'offre récréotouristique serait certainement moins diversifiée.

Pour certaines entreprises, le printemps est une saison très occupée. Nos acériculteurs ont quelques semaines pour récolter l'eau qui deviendra sirop, tire et sucre d'érable. Malheureusement, des actes de vandalisme ont été observés ces dernières semaines sur les érablières. Saint-Donat est la municipalité qui possède le plus grand potentiel acéricole de Lanaudière. Ce serait bien triste de se priver de retombées économiques parce que quelques personnes endommagent les équipements en place.

Enfin, j'ai le plaisir de vous annoncer que l'ensemble de la signalisation des rues et chemins sera refaite cet été. Les nouvelles enseignes arboreront le logo de Saint-Donat et seront plus visibles et plus faciles à lire. Ce projet a été rendu possible grâce au soutien financier de la MRC Matawinie.

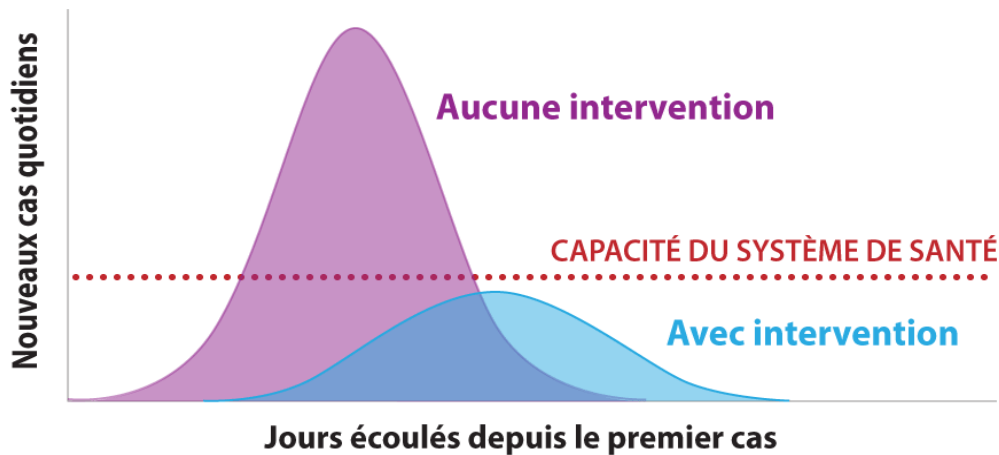
  
Joé Deslauriers, maire

# CORONAVIRUS - COVID-19

La Municipalité est actuellement en mode « vigilance et prévention » et suit l'évolution de la situation notamment en s'assurant de respecter les recommandations et directives émises par le gouvernement du Québec.

Il est important de rappeler que les mesures prises actuellement visent avant tout à ralentir la propagation du virus, afin que le taux d'infection ne dépasse pas la capacité des systèmes de santé.

## APLATIR LA COURBE



SOURCE: CDC

LA PRESSE CANADIENNE

La Municipalité a pris la décision de fermer les locaux et bâtiments publics municipaux. Tous les événements ou rassemblements prévus en ces lieux ont été annulés ou reportés.

Vous pouvez joindre tous les départements de l'hôtel de ville par téléphone ou par courriel. Pour la réception, faites le 819 424-2383 ou [info@saint-donat.ca](mailto:info@saint-donat.ca).

S'il vous plaît, respectez la directive du gouvernement suggérant l'isolement pour :

- Les personnes de retour de voyage à l'extérieur du Québec, depuis le 12 mars ou après
- Les personnes âgées de 70 ans et plus

Par prévention pour vous et les autres, suivez ces conseils de base :

- Lavez-vous les mains souvent, à l'eau tiède courante et au savon pendant au moins 20 secondes
- Utilisez un désinfectant à base d'alcool (si vous n'avez pas accès à de l'eau et à du savon)
- Observez les règles d'hygiène lorsque vous toussiez ou éternuez :
  - Couvrez-vous la bouche et le nez avec votre bras afin de réduire la propagation des germes
  - Si vous utilisez un mouchoir en papier, jetez-le dès que possible et lavez-vous les mains par la suite

Chaque geste compte.  
Il s'agit d'une responsabilité collective.

**Pour plus d'information, visitez le site Internet du gouvernement du Québec à [quebec.ca/coronavirus](http://quebec.ca/coronavirus)**

**La COVID-19 vous inquiète ou vous présentez des symptômes (toux ou fièvre) ? Contactez, sans frais, le 1 877 644-4545.**

# CONSEIL EN BREF

## VOICI QUELQUES POINTS DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 9 MARS :

- Le conseil appuie les demandes des Gardiens du Liberator dans l'ensemble de leurs démarches pour rechercher des subventions qui leur permettront d'organiser les célébrations entourant le 75<sup>e</sup> anniversaire de la découverte de l'épave du Liberator Harry à la montagne Noire
- Le règlement sur la gestion des installations septiques a été modifié. Les propriétaires des résidences concernées seront dans l'obligation de fournir la preuve de vidange de leur fosse septique
- La Municipalité adhère au mois de la Jonquille qui se déroule durant le mois d'avril. Les citoyens sont encouragés à accorder généreusement leur appui à la cause de la Société canadienne du cancer qui supporte les personnes et leur famille touchées par cette maladie
- Les pouvoirs d'inspection des personnes chargées de l'application du règlement sur la protection des plans d'eau contre les plantes exotiques envahissantes seront révisés afin de leur permettre d'effectuer un suivi plus efficace
- Du personnel étudiant sera embauché afin de soutenir les opérations des Services de l'urbanisme et de l'environnement de même que le Service des loisirs, de la vie communautaire et des communications durant la saison estivale
- Katerine Piote-Gaudet est embauchée au poste de responsable du camp de jour pour l'été 2020
- Le chemin du Nordet sera fermé à la circulation le 31 mai de 8 h à 17 h afin de permettre la tenue du Grand prix cycliste le Nordet et assurer la sécurité des participants
- Afin de permettre d'augmenter la capacité de l'écocentre, un mandat a été accordé pour aménager et construire un nouveau quai de déchargement.
- La consultation publique sur les quais prévue le 4 avril est reportée à une date ultérieure
- Les documents nécessaires à l'obtention des permis de construction de l'Oasis du lac Archambault sont complétés à 80 %. Le promoteur maintient son intention de débiter les travaux dès la fin de l'hiver

Pour visionner les dernières séances : [saint-donat.ca](http://saint-donat.ca) section Publications/Séances du conseil  
La prochaine séance ordinaire aura lieu le mardi 14 avril 2020.



LOUIS DUBOIS,  
CONSEILLER  
DISTRICT 1



LUC DRAPEAU,  
CONSEILLER  
DISTRICT 2



STÉPHANIE DIONNE,  
CONSEILLÈRE  
DISTRICT 3



LYNE LAVOIE,  
CONSEILLÈRE  
DISTRICT 4



MARIE-JOSÉE DUPUIS,  
CONSEILLÈRE  
DISTRICT 5



GILBERT CARDINAL,  
CONSEILLER  
DISTRICT 6

# Féerie d'hiver

La Féerie d'hiver 2020 s'est révélée un immense succès !

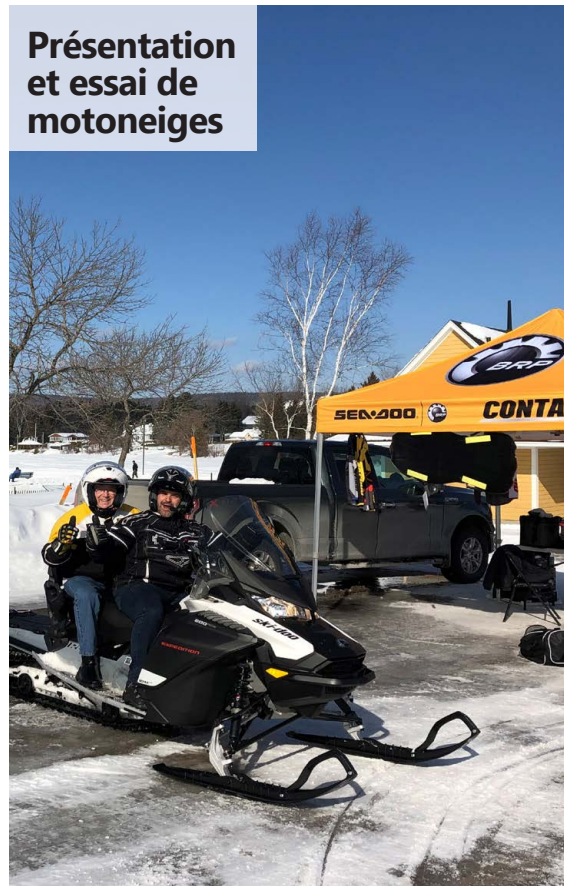
Grâce à la collaboration de plusieurs organismes et entreprises, le Service des loisirs, de la vie communautaire et des communications de la Municipalité, supporté par l'ensemble des services municipaux, a pu offrir un bel éventail d'activités pour tous les goûts et tous les âges. Certains événements ont attiré des centaines de participants et participantes.

La Féerie est une expérience hivernale unique qui attire de plus en plus de visiteurs et contribue à la notoriété de Saint-Donat.



**Festival du talon libre**

Crédit photo : Guillaume Milette



**Présentation et essai de motoneiges**



**Randonnées de raquette**

Crédit photo : Irène Ste-Marie



**Randonnée au clair de lune avec le maire**



**La Brassée d'blanc**

Crédit photo : J-F Leclerc

# SOUTIEN AUX ORGANISMES

Nos bénévoles méritent notre admiration et nos encouragements.

La Municipalité est fière de supporter les organismes qui enrichissent les activités et les services proposés à la population. Un soutien financier et technique leur permet de réaliser des projets rassembleurs qui contribuent à améliorer notre qualité de vie.



Les Filles d'Isabelle cercle 1225



Association de la Vallée du Pimbina



La Bouée de l'amitié



Maison des jeunes



Les Gardiens du Liberator Harry



Re-Vert-Cible



Don de vie



Club Nautique Saint-Donat

# SAINT-DONAT EN ACTION



Fiona-Rose est née à la maison le 7 février dernier. Daniel Laviolette (chef du Service sécurité incendie et sécurité civile) et Karine Perreault (pompière) ont porté assistance à la maman. C'est avec beaucoup d'émotion qu'ils ont accueilli les parents, Peter Mesher et Rita Livingston, venus leur rendre visite à la caserne.



Président du caucus des municipalités locales de l'UMQ, le maire a participé à une rencontre du comité de Sainte-Martine. La location à court terme, la navigation de plaisance figuraient parmi les sujets abordés.



Plus de 50 personnes ont participé au lancement du plan de développement lanadois en plein air 2020-2032. Alexandre Fréchette, de Loisir et Sport Lanaudière, a présenté les grandes lignes de cette concertation audacieuse.



Soucieux d'offrir des services de santé adéquats à la population, le maire a rencontré Daniel Chouinard, président de la Fédération des employés du préhospitalier du Québec et Luc Fournier afin de discuter des horaires de faction de nos ambulanciers.



La Municipalité a reçu son certificat, décerné par CREVAL, démontrant sa contribution à la promotion de la persévérance scolaire.



L'objectif a été dépassé lors de la collecte de sang organisée par les Filles d'Isabelle et les Chevaliers de Colomb. Héma-Québec a accueilli 74 donateurs.

# LA GRANDE TOURNÉE DU MAIRE

La première édition de *La grande tournée du maire* s'est révélée un exercice très constructif. Joé Deslauriers a rencontré plus de 80 % des organismes sans but lucratif œuvrant sur le territoire.

Les représentants des différents regroupements ont vivement apprécié les réunions et plus particulièrement l'écoute du maire et des membres du conseil. Ils ont senti que la Municipalité reconnaît leur travail et souhaite continuer de les épauler. Ce fut une occasion de partager leur vision et leurs objectifs. Comme suggéré, plusieurs ont proposé ou mis en place des gestes concrets visant à améliorer et préserver la qualité de notre environnement.

Le  
recrutement  
de bénévoles  
et la relève au  
sein des conseils  
d'administration  
préoccupent  
l'ensemble des  
organismes.

S'il connaissait déjà la très grande majorité des gens impliqués dans les organismes, le maire a été impressionné par tout le travail accompli. Ces bénévoles engagés proviennent de milieux variés. Leur expertise et leur expérience enrichissent notre communauté.

L'enthousiasme et le professionnalisme des administrateurs sont des stimulants extraordinaires et favorisent l'émergence de projets rassembleurs. L'image de marque *Saint-Donat, Parc Naturel Habité* prend ici tout son sens par l'engagement de ses citoyens et citoyennes !

Les sujets de discussion ont permis de couvrir un large éventail, mais quelques éléments ont été cités à la très grande majorité des rencontres. Il a été demandé qu'un calendrier commun soit mis en place afin d'y inscrire les activités et ainsi éviter la tenue de plusieurs événements durant une même fin de semaine par exemple.

## LA GRANDE TOURNÉE DU MAIRE



« Pour mieux comprendre les enjeux et les préoccupations des bénévoles-dirigeants qui s'investissent au sein de regroupements de Saint-Donat. »

Joé

**En 2021, une deuxième édition se tiendra de mai à septembre.**

D'ici là, une activité de réseautage aura lieu afin de permettre aux bénévoles de présenter leurs objectifs et leurs projets en cours.

Le maire pourra rencontrer les organisations qui n'ont pas participé à la tournée en 2019.

## TECHNIQUES EN GESTION HÔTELIÈRE

Un nouveau programme d'études sera offert au Centre collégial de Mont-Tremblant (CCMT) dès l'automne 2020 : Gestion hôtelière.

Élaboré en collaboration avec les partenaires de la région et offert en partenariat avec l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ), le programme outille les diplômés à devenir entre autres, superviseur d'hébergement, maître d'hôtel, directeur de salle à manger, chef d'équipe, etc.

Les opportunités d'emploi dans le secteur sont importantes et le placement est optimal, voire garanti à la fin de leurs études.



## Apprentissages en milieu de travail

Cette formation offrira aux étudiants l'occasion de mettre en œuvre leurs apprentissages, dans le but d'acquérir une expérience de travail pertinente en lien avec leur profession. D'ailleurs, cette approche pédagogique est possible grâce au partenariat privilégié dont dispose le CCMT avec plusieurs entreprises locales.



**Axé davantage sur l'apprentissage en milieu de travail, ce programme d'études répond à un besoin criant des entreprises touristiques de la région.**

Offert en « alternance travail-études » (ATE) obligatoire, le programme vise à développer principalement des connaissances et des habiletés dans diverses sphères de la gestion, dont la supervision, la coordination, le contrôle de qualité, le service à la clientèle, la vente et la communication professionnelle.

## Avantages d'étudier dans sa région

Les futurs étudiants ont tout avantage à choisir le Centre collégial de Mont-Tremblant, pour la poursuite de leurs études postsecondaires. Pensons notamment aux avantages de demeurer dans sa famille, de conserver son travail et de garder son cercle d'amis. De plus, cette option représente également une économie de temps et d'argent.

**INFORMATION**  
819 429-6155  
poste 5311  
[www.cstj.qc.ca/  
ccmt/gh](http://www.cstj.qc.ca/ccmt/gh)

# SERVICE DE TRANSPORT

## INFORMATION CONCERNANT LES SERVICES DE TRANSPORT ADAPTÉ ET LE CIRCUIT #125 OFFERTS À SAINT-DONAT

### Le transport adapté c'est :

- Un service de porte à porte sur demande, effectué soit par des minibus, des taxis ou des taxis adaptés (selon les disponibilités établies par la répartition)
- Un service offert 7 jours par semaine de 7 h à 23 h, 365 jours par année
- Un service offert à tous les résidents de la MRC de Matawinie sur le territoire de la MRC. Plusieurs destinations à l'extérieur de la MRC sont également disponibles
- Un service qui s'adresse aux personnes handicapées au sens de la loi, c'est-à-dire, atteintes de façon persistante et significative d'une déficience physique, organique, visuelle, intellectuelle ou psychique. Cette déficience doit limiter la mobilité, la capacité ou l'autonomie de la personne de façon telle, qu'elle serait incapable d'utiliser un service de transport en commun. Les personnes doivent être préalablement admises



### Comment s'inscrire au transport adapté ?

En obtenant de la MRC un formulaire de demande d'admission.

Pour plus d'informations, communiquez avec le service de transport adapté au : 450 834-5441 ou 1 800 264-5441 poste 7065, ou consultez le site Internet au [www.mrcmatawinie.org](http://www.mrcmatawinie.org).

### Le circuit #125, Saint-Donat / Chertsey / Montréal, c'est :

- Un service de transport régional offert par la MRC de Matawinie en collaboration avec la MRC de Joliette
- Un service offert selon un horaire pré-établi, disponible sur le site Internet : [www.jembarque.com](http://www.jembarque.com) ou en contactant la ligne Infobus au 450 759-5133 ou 1 866 755-2917

Les citoyens en milieu rural ont la possibilité d'embarquer ou de débarquer sur demande au chauffeur, à des endroits sécuritaires entre deux arrêts à l'horaire. Informez-vous !

La clientèle peut effectuer un transfert au terminus de Terrebonne. Le circuit prend fin au Terminus Radisson à Montréal.



# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## DES OUTILS POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE SAINT-DONAT

Nos gens d'affaires sont dynamiques et contribuent à la vie économique de notre milieu. Ainsi, la Municipalité propose des programmes destinés à soutenir les investissements requis pour maintenir, créer ou améliorer l'offre commerciale.

### Programme d'aide à l'investissement

Ce volet s'adresse autant aux nouveaux entrepreneurs qu'aux entreprises existantes, mais vous devez vous assurer de bien répondre aux exigences et orientations du programme.

#### Critères de base pour déterminer si le programme s'adresse à vous

- Projet d'investissement privé dans un immeuble autre qu'une résidence, sur le territoire de Saint-Donat
- Travaux d'expansion, de modernisation ou de relocalisation d'une entreprise déjà existante à Saint-Donat
- Relocalisation d'une entreprise, depuis un terrain avec un zonage différent de son usage (usage avec dérogation), vers un terrain avec un zonage approprié

Suite au succès des dernières années, la Municipalité a augmenté de 25 000 \$ le montant total disponible pour l'ensemble des projets admissibles. Lors d'une même année financière, le total d'aide à l'investissement commercial s'élève maintenant à 125 000 \$. Selon le type de projet et les retombées attendues, l'aide pourra s'échelonner sur quelques années.

Informez-vous auprès de la direction générale, avant la préparation de votre projet, pour connaître la disponibilité des fonds.



### Programme de revitalisation du secteur villageois

Dans ce secteur, certains travaux affectant l'apparence extérieure d'un bâtiment commercial, de même que l'enseigne, peuvent faire l'objet d'une subvention. L'aide financière prend la forme de contributions non remboursables dont la somme peut atteindre 50 % du coût total des dépenses admissibles.

Le montant maximum admissible pouvant être accordé à un propriétaire est de 10 000 \$ par façade ayant front sur rue et de 2 500 \$ pour l'enseigne.

Les détails sur la subvention offerte ainsi que le secteur visé sont spécifiés dans le Règlement 12-850 de la Municipalité. Pour en savoir davantage, contactez le Service d'urbanisme et de l'environnement qui pourra répondre à vos questions.

### Prenez rendez-vous !

Communiquez avec le personnel du Service de l'urbanisme et de l'environnement dès que vous planifiez la réalisation de vos projets de construction et d'aménagement :

Par téléphone au 819 424-2383 poste 235 ou par courriel [urbanisme@saint-donat.ca](mailto:urbanisme@saint-donat.ca).



Du 29 juin au 14 août, La Municipalité de Saint-Donat offre un camp de jour aux enfants de 6 à 13 ans. Avec des programmes et activités diversifiés, c'est une excellente option pour les parents qui travaillent et pour les enfants, qui finissent par s'ennuyer un peu à la maison durant les vacances scolaires. Axées sur le loisir et l'apprentissage, les activités ont lieu de 9 h à 16 h. Un service de garde est offert dès 7 h 30 et jusqu'à 18 h.

L'équipe  
de moniteurs  
est accréditée  
DAFA (diplôme  
d'aptitude  
aux fonctions  
d'animateurs)

## Pour les 6 à 9 ans

La programmation comprend des sorties spéciales comme les glissades d'eau et Arbraska, des ateliers de toutes sortes et bien plus encore ! (Inclus dans le prix à la semaine ou pour tout l'été.)

## Pour les 10 à 13 ans

Le *Club aventure* est enrichi de deux ateliers ou sorties par semaine : initiation à la voile, la Ronde, atelier de cinéma et bien plus. (Inclus dans le prix à la semaine ou pour tout l'été.) Le *Club aventure* garantit des sensations fortes aux enfants qui ont de l'énergie à revendre !

Deux autres programmes sont proposées aux jeunes, mais faites vite car les places sont limitées :

- **Atelier de robotique :** Les enfants à l'esprit scientifique et créatif apprendront à créer un robot de toute pièce ! Coût : 40 \$ pour 4 ateliers, de 9 h à 12 h. L'atelier WeDo 2.0 pour les 6 à 8 ans sera donné du 10 au 13 août et l'atelier EV3 pour les 9 à 13 ans, du 17 au 20 août.

- **Formation apprenti pompier :** Garçons et filles âgés de 9 à 13 ans vivront des expériences inoubliables : exercices physiques, patrouille nautique, déroulement d'une intervention lorsqu'il y a un feu et bien plus ! Coût : 10 \$ pour 5 ateliers, de 9 h à 12 h, du 29 au 31 juillet.

D'autres activités sont également offertes et vous trouverez les détails concernant le soccer, le tennis et la natation dans la brochure intitulée « LOISIRS ÉTÉ 2020 » disponible à l'hôtel de ville, à la bibliothèque, au bureau d'information touristique et en ligne à [saint-donat.ca](http://saint-donat.ca).

Vous pouvez inscrire vos enfants dès maintenant ! Pour ce faire, ou pour connaître le programme en détail, rendez-vous sur [saint-donat.ca](http://saint-donat.ca) sous l'onglet « Inscriptions aux activités de loisirs ».

**Découvrez la nouvelle plateforme d'inscription et de paiement en ligne ! Suivez les étapes décrites sur la page suivante pour créer votre compte .**

Besoin d'aide ? Contactez Marie-Pier Bernier :  
819 424-2383, poste 243 ou  
[marie-pier.bernier@saint-donat.ca](mailto:marie-pier.bernier@saint-donat.ca)



# INSCRIPTIONS EN LIGNE

## NOUVELLE PLATEFORME D'INSCRIPTIONS ET DE PAIEMENTS EN LIGNE

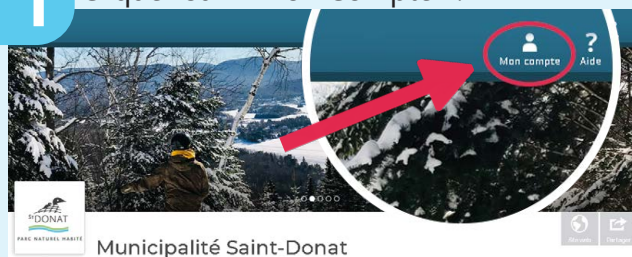
Afin de faciliter les inscriptions aux activités de loisirs, la plateforme « Qidigo » a récemment été adoptée.

### Comment créer un compte

Sur le site Internet [saint-donat.ca](http://saint-donat.ca), dans la section « Inscriptions aux activités de loisirs », cliquez sur le lien « Plateforme d'inscriptions ». Suivez ensuite les étapes ci-dessous.

Pour assistance, contactez Marie-Pier Bernier au 819 424-2383, poste 243.

**1** Cliquez sur « Mon Compte ».



**2** Cliquez sur « M'inscrire ».



**3** Il vous sera demandé de créer votre compte, soit à partir de Facebook, de votre compte Google ou avec votre courriel. Remplissez les champs et cliquez sur « Go ».

**4** Remplissez les champs et cliquez «Suivant».

**Inscription**

**5** Inscrivez votre adresse et cliquez «Enregistrer».

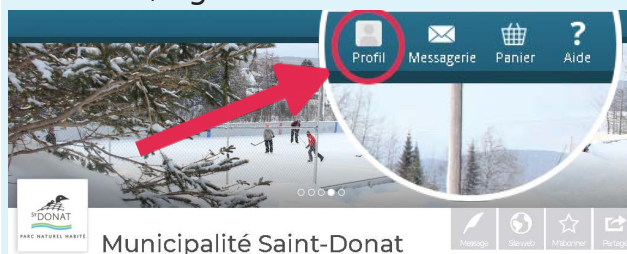
**D'où venez-vous?**

**6** Vous pouvez ajouter une photo de profil (facultatif) et cliquez sur « Suivant ». Sinon, cliquez sur « Faire plus tard ».

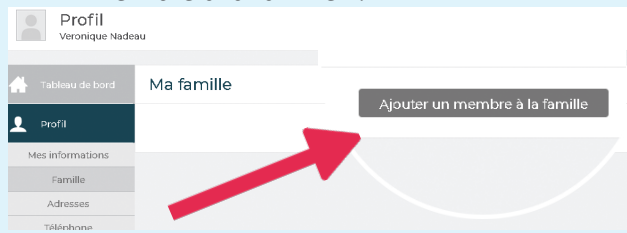
**7** **Félicitations!**

Quand vous voyez l'image ci-dessus, cliquez sur « Continuer ». Votre compte est créé. Vous devez maintenant ajouter les profils de ceux que vous inscrirez aux diverses activités.

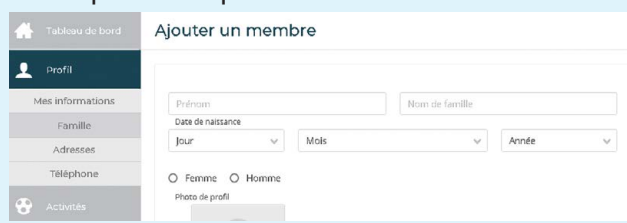
**8** Cliquez sur « Profil » en haut de l'écran, puis encore « Profil » dans le tableau de bord, à gauche de l'écran.



**9** Dans l'onglet « Profil », choisissez « Famille » et cliquez sur « Ajouter un membre à la famille ».



**10** Remplissez les champs et cliquez « Enregistrer » (la photo de profil n'est pas obligatoire). Répétez l'opération pour chaque membre.



Vous êtes maintenant prêts à inscrire vos enfants aux activités ! Pour ce faire, cliquez sur « Retourner à Municipalité Saint-Donat » dans le coin supérieur gauche de l'écran et sélectionnez l'activité souhaité. Suivez ensuite les directives.

# LA VIE COMMUNAUTAIRE



## ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE LA RÉGION DU LAC CROCHE

Fondé en 1975 par Lorenzo Laperle, Guy Paquette et Gregory Francis, le *Club social des propriétaires du lac Croche* est formé pour nommer un représentant à la Fédération des Associations de lacs de la Municipalité de Saint-Donat. Proposé par Jacques Tourangeau, le nom d'*Association des propriétaires du lac Croche* sera accepté lors de l'assemblée annuelle du Club en 1976. L'association sera incorporée en 1978 et sera renommée officiellement *Association des résidents de la région du lac Croche* (ARRLC) en 2013.

L'ARRLC, qui recense aujourd'hui plus de 200 membres, défend les intérêts des résidents du lac Croche, du Domaine Boisé et du lac Perreault. Un immense territoire d'environ 400 résidences. Si l'environnement et la protection du lac est primordiale, l'association veut également développer le sentiment d'appartenance et la joie de vivre en son milieu. Reconnue comme étant très actif grâce à ses bénévoles, l'organisme compte plusieurs réalisations à son actif. Particulièrement le réaménagement du parc du lac Croche en 2009, qui comprend maintenant :

- Pavillon avec toilette et eau potable
- Aires de jeux pour jeunes et moins jeunes
- Patinoire permanente
- Terrain de soccer

Ce printemps, l'ajout d'un immense chapiteau multifonctionnel permettra différentes activités sociales. Entretenu hiver comme été par une équipe de bénévoles, le secteur du lac Croche est également pourvu d'un important réseau de sentiers pédestres, de raquette et de ski de fond.

L'ARRLC s'implique dans divers comités et groupes de travail chapeautés par la Municipalité : Patrouille nautique, Table de concertation en foresterie, Comité consultatif en environnement, surveillance des algues bleues, caractérisation des rives et de la flore, concertation sur la faune aquatique, gestion des niveaux d'eau de lacs et plan d'action contre le myriophylle à épis.

Pour terminer, les principaux objectifs de l'association sont :

- Promouvoir la conservation et la protection des cours et étendues d'eau, de la faune, de la flore et de la forêt du territoire de la région du Lac Croche
- Défendre et promouvoir les intérêts collectifs de ses résidents et les représenter auprès des autorités, gouvernementales ou autres
- Sensibiliser les résidents de la région du Lac Croche à leurs droits, obligations et responsabilités
- Favoriser un développement harmonieux de sa région
- Promouvoir l'utilisation du territoire de façon sécuritaire et en harmonie avec l'écosystème
- Promouvoir des activités éducatives, sociales, culturelles et sportives pour ses résidents et développer leur sentiment d'appartenance



Pour plus d'information :

- \* Facebook sous Association des résidents de la région du lac Croche
- \* Courriel : [asso.arrlc@hotmail.com](mailto:asso.arrlc@hotmail.com)

# LES ACTIVITÉS À VENIR

JEUDIS 2 AU 23 AVRIL

Cours de l'UTA : Philosophie, Spinoza (\$)

À 13 h30, à la salle Jules-St-Georges  
Infos et inscriptions :  
uta.stdonat@gmail.com

SAMEDI 11 AVRIL

Red Bull Sledhammers (gratuit)

À Ski La Réserve

MARDI 14 AVRIL

Séance ordinaire du conseil municipal

À 19 h 30, à la salle Jules-St-Georges

MERCREDI 15 AVRIL

Souper des Femmes Actives (\$)

Conférence : soins palliatifs de fin de vie et aide médicale à mourir  
Au restaurant La Maison Bleue (Entrelacs)  
Réservation : 819 424-5077

JEUDI 16 AVRIL

Conférence de la SHÉDO : Petit élevage de poules à la maison par Martin Boisvert (\$)

À 19 h, à la salle Jules-St-Georges  
Infos : 819 419-0095  
hortistdonat@gmail.com

MARDI 21 AVRIL

Dîner-rencontre avec la Bouée de l'Amitié (\$)

À l'Étoile du Nord  
Info : 819 424-7450

MARDIS 21 ET 28 AVRIL

Cours de l'UTA : Récit et analyse de la crise d'octobre 1970 (\$)

À 13 h30, à la salle Jules-St-Georges  
Infos et inscriptions :  
uta.stdonat@gmail.com

MERCREDI 22 AVRIL

Vernissage de l'exposition «Jour de la Terre» d'Art Boréal (gratuit)

De 18 h à 20 h, à la bibliothèque (510, rue Desrochers) 819 424-3044

JEUDI 23 AVRIL

Ciné-Club présente :

Le chant des noms (gratuit)

À 19 h 30, à la salle Jules-St-Georges

LUNDI 27 AVRIL

Sortie magasinage à Rosemère avec le Club FADOQ (\$)

Infos : 819 424-4699

JEUDI 30 AVRIL

Conférence de l'UTA : Beethoven, le créateur libre (\$)

À 13 h 30 à la salle Jules-St-Georges  
Infos et inscriptions :  
uta.stdonat@gmail.com

TOUTES LES ACTIVITÉS SONT SUJETTES À ANNULATION OU POURRONT ÊTRE REPORTÉES SELON L'ÉVOLUTION DE LA COVID-19. CONFIRMEZ AUPRÈS DES ORGANISATEURS.

# ON SE PROTÈGE!



Toussez dans votre coude



Jetez vos mouchoirs



Lavez vos mains



Québec.ca/**coronavirus**

Sans frais : 1 877 644-4545